

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 20 MARS 2026 - N° 2026/18B****Annule et remplace la délibération n° 2026/18 pour cause d'erreur de plume**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Date affichage : 23 mars 2026

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Alexandra JOUVE, Alexis FORTUMEAU, Anthony PANNIER, Cathy STEVENS, Charlie ARNAUD, Claire CHABOT, Clémentine GAY, Florian CHAUSSAT, Jean-Louis CATTEAU et Priscille BASTERE

Excusés :**Absents** :

Secrétaire de séance : Lionel NORMANDIN

OBJET : Détermination du nombre d'adjoints et de conseillers municipaux délégués

Monsieur Le Maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a dans chaque commune un Maire et un ou plusieurs Adjoints.

Monsieur Le Maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne que la commune de Montguyon un effectif maximum de cinq adjoints.

Il vous est proposé la création de cinq postes d'adjoints et d'un poste de Conseiller municipal avec délégation,

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE par 19 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre :

- **LA CREATION** de cinq postes d'adjoints au Maire et d'un poste de Conseiller municipal avec délégation.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,